

Département des Pyrénées Orientales
VILLE DE SAINT-LAURENT DE LA SALANQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Laurent de la Salanque s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Alain GOT, Maire.

Date convocation : 15 décembre 2023

- Ouverture de la séance par Monsieur le Maire.
- Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire propose de désigner Madame Célia LEROI comme secrétaire de séance.

Présents : Alain GOT ; Laurence de BESOMBES SINGLA ; Marlène GUBERT-OETJEN ; Pascale PELOUS ; André RIBAS ; Marie-Claude ALBA ; Thomas BALALUD de SAINT JEAN ; Laurent MALET ; Sonia BOUTOUBA-DJERIOU ; Barbara BARRERA ; Christophe DEVISE ; Olga LAFITTE ; Carmen FAY ; Olivia OLIVÉ ; Julien DESTAVILLE ; Célia LEROI ; Marie-José AMIGOU ; René BAUS ; Guy CALVIGNAC ; Martine GALDEANO ; Frédérique PARENT ; François MORENO.

Représentés : Michel FONVIEILLE qui donne procuration à Olga LAFITTE ; Jean-Louis ALIET qui donne procuration à Alain GOT ; Sandra PARRAGA qui donne procuration à Thomas BALALUD de SAINT JEAN ; Christian LLENSE qui donne procuration à Pascale PELOUS ; Magaly MACHET qui donne procuration à Barbara BARRERA ; Franck CAVAGNA qui donne procuration à Christophe DEVISE ; José VIEGAS qui donne procuration à André RIBAS ; Matthieu DURAND qui donne procuration à Laurence de BESOMBES SINGLA ; Fabien CORPETTO qui donne procuration à René BAUS ; Éliane PEDROSA qui donne procuration à Marie-José AMIGOU.

Absent : Cédrik PANIS

Monsieur le Maire dénombre les conseillers présents et constate le quorum posé par l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En exercice	: 33	Pour	: 32
Présents	: 22	Contre	: /
Procurations	: 10	Abstentions	: /
Votants	: 32		
Exprimés	: 32		

FIXATION DE DIVERS TARIFS, TAXES ET REDEVANCES POUR L'ANNÉE 2024

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DÉCIDE** de fixer ainsi qu'il suit, à compter du 1^{er} janvier 2024 les montants de divers tarifs, taxes et redevances :

LIBELLÉ	UNITÉ	TARIFS 2023	NOM RÉGIE
MARCHÉ ET FOIRE			
Marché Extérieur			
Droits de place	ml	1,50 €	Droits de place
Forfait électricité petits appareils (balance, petite lumière ...)	Forfait/jour/branchement	4 €	Droits de place
Forfait électricité gros appareils (vitrines réfrigérées, plaques chauffantes, frigo ...)	Forfait/jour/branchement	6 €	Droits de place
Marché nocturne			
Exposant, résident de la commune	Forfait/marché	8 €	
Exposant, non résident de la commune	Forfait/marché	10 €	
Marché de Noël - Mise à disposition d'un chalet	Forfait Week-end	25 €	
Mise à disposition d'un chalet hors marché de Noël	Forfait/jour	15 €	
Vide-Greniers (emplacement maximum 5 mètres)	Forfait emplacement	8 €	
Fêtes Foraines			
Manèges, loteries, confiserie, stands alimentaires inf. à 29m ²	Forfait fête	35 €	
Manèges, loteries, confiserie, stands alimentaires de 30m ² à 99m ²	Forfait fête	55 €	

	Caution	100 €
<i>Ses tarifs sont appliqués en dehors des fêtes et animations locales</i>		
Cirque et Spectacles ambulants		
Cirque	Par jour de présence	25 €
	Caution	500 €
Animations enfantines (marionnettes, guignol...)	Par jour de représentation	25 €
COMMERCE ET SERVICES MARCHANTS		
Redevance pour occupation du domaine public : soumis à arrêté municipal		
Redevance pour occupation du domaine public pour les camions d'alimentation à emporter FOOD TRUCKS*		
Occupation inférieure ou égale à 10 jours par mois	Forfait/jour	20 €
Occupation supérieure à 10 jours par mois	Forfait mensuel	150 €
*Hors festivités et animations locales organisées par la ville		
Redevance pour occupation du domaine public pour les jeux gonflables*		
Occupation inférieure ou égale à 10 jours par mois	Forfait/jour	10 €
Occupation supérieure à 10 jours par mois	Redevance fixée par convention	
*Hors festivités et animations locales organisées par la ville		
Terrasse		
Extension de terrasse - Forfait saison du 1er juin au 30 septembre	Forfait annuel/m ²	15 €
	Forfait saison/m ²	20 €
Présentoir de vente (Oriflamme, calicot, totem...)		
	Forfait annuel	26 €
Utilisation du Domaine Public pour opération exceptionnelle (commerciale ou culturelle) *		
	Forfait journalier/ml	1,50 €
*Hors festivités et animations locales organisées par la ville		
Emplacement pour exposition ou mise en avant du produit à vendre – occupation régulière		
	Forfait annuel / produit	50 €
Véhicule, stand, commerce ou emplacement à visée commerciale/ vente exceptionnelle (outillage...)		
	Forfait journalier	80 €
TAXI : droit de stationnement		
	Par an	120 €
Surplomb du domaine public		
Inférieur à 1m ²	Forfait annuel	50 €
Supérieur à 1m ²	Forfait annuel	115 €
Occupation non autorisée constatée : Forfait majoré de 50%		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ		
Facturation de travaux		
Débroussaillage		
Abords de chemins ruraux	Coût horaire forfaitaire	160 €
Taille des haies, des arbres en débord sur le domaine public / privé communal	Coût horaire forfaitaire	160 €

Parcelle sécurité incendie	Coût horaire forfaitaire	240 €	
Administration - Liste Electorale			
Photocopie page format A4 ou A3 en impression noir et blanc		0,18 €	
Clé U.S.B (fournie par le demandeur)		2,75 €	
CIMETIÈRES			
Nouveau Cimetière Communal - Route de Claira			
Concessions Cinéraires			
Case Colombarium – 30 ans		461 €	
Emplacements Au Sol			
Terre R3,4,8, 9 et 10 - superficie +- 5m ² - 30 ans		1 188 €	
Terre R3,4,8, 9 et 10 - superficie +- 5m ² - 50 ans		1 425 €	
Terre R5 à R7 – 30 ans		1 891 €	
Terre R5 à R7 – 50 ans		2 270 €	
Casiers			
30 ans - superficie 1m ²		1 412 €	
50 ans - superficie 1m ²		1 705 €	
Ancien Cimetière Communal - Centre-Ville			
Concessions Cinéraires			
Case Colombarium – 30 ans		661 €	
Concessions			
Superficie inférieure à 5m ² - 30 ans		1 188 €	
Superficie inférieure à 5m ² - 50 ans		1 425 €	
Superficie inférieure à 7/8m ² - 30 ans		1 891 €	
Superficie inférieure à 7/8m ² - 50 ans		2 270 €	
Casiers			
30 ans		1 421 €	
50 ans		1 705 €	
JEUNESSE			
Point Jeunes			
Cotisation annuelle adhérent	p/an	9 €	Enfance jeunesse
Cotisation annuelle adhérent (2 enfants)	p/an	12 €	Enfance jeunesse
Cotisation annuelle adhérent (3 enfants et plus)	p/an	15 €	Enfance jeunesse
Périscolaire			
Ticket occasionnel	p/ séance	2 €	Enfance jeunesse
QF < 470€	p/mois	11 €	Enfance jeunesse
471€ < QF < 690€	p/mois	13 €	Enfance jeunesse
691€ < QF < 890€	p/mois	14 €	Enfance jeunesse
891€ < QF < 1200€	p/mois	15 €	Enfance jeunesse
QF > 1200€	p/mois	16 €	Enfance jeunesse
CULTURE			
Médiathèque Arthur CONTE			
Usagers résidant à Saint-Laurent de la Salanque et dans une commune de PMMCU	Cotisation annuelle	15 €	Médiathèque
Usagers résidant hors de Saint-Laurent de la Salanque et hors PMMCU	Cotisation annuelle	20 €	Médiathèque
Tarif réduit : demandeur d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, personnes à autonomie réduite, étudiants	Cotisation annuelle	7 €	Médiathèque

Délibération
n° 2023-110

Accusé de réception en préfecture
066-216601807-20231221-DELIB2023-110-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

Jeunes (jusqu'à 18 ans révolus)		GRATUIT	Médiathèque
Saison Culturelle (Ticket)			
Entrée Spectacle	Prix unitaire	10 €	Culture
Entrée Spectacle tarif réduit sur justificatif*	Prix unitaire	8 €	Culture
<i>*Enfants de 12 à 18 ans, Etudiants, Demandeurs d'emploi - Bénéficiaire des minima sociaux - Personnes à mobilité réduite</i>			
Abonnement pour 5 spectacles au choix		40 €	Culture
Enfants de moins de 12 ans		GRATUIT	Culture
Tarif Spécial (spectacles "jeune public" ou "nouveau genre")	Prix unitaire	5 €	Culture
Concert TAPAS	Prix unitaire	20 €	Culture
Représentation par l'Atelier de Théâtre Laurentin	Prix unitaire	5 €	Culture
Représentations théâtrales pour les membres de l'Atelier de Théâtre Laurentin et de la section Théâtre du collège			
		GRATUIT	Culture
Concerts pour les élèves de l'école de musique			
		GRATUIT	Culture
Service Culturel			
Affiches Ville de Saint Laurent - 4 modèles différents	Prix unitaire	5 €	Culture
Cartes Postales Ville de Saint Laurent - 5 modèles différents	Prix unitaire	1 €	Culture
LOCATION DE SALLES			
Gîtes du Collège			
Nuitée (draps fournis)	Prix unitaire	12 €	Locations salles
Nuitée (draps non fournis)	Prix unitaire	10 €	Locations salles
Nuitée à la semaine (draps fournis)	Prix unitaire	8 €	Locations salles
Nuitée à la semaine (draps non fournis)	Prix unitaire	6 €	Locations salles
Nuitée au mois (draps fournis)	Prix unitaire	6 €	Locations salles
Nuitée au mois (draps non fournis)	Prix unitaire	4 €	Locations salles
Urgence sociale, associations laurentines, service éminent à la commune		GRATUIT	Locations salles
Foyer Rural			
Utilisateurs non domiciliés à St Laurent de la Salanque	Forfait location	500 €	Locations salles
Utilisateurs domiciliés à St Laurent de la Salanque	Forfait location	250 €	Locations salles
Associations Laurentines	Forfait location	75 €	Locations salles
<i>Caution : deux fois le montant de la location</i>			
Salles "Tramontane" / "Marinade" / "ex ainés ruraux"			
Utilisateurs non domiciliés à St Laurent de la Salanque	Forfait location	300 €	Locations salles
Utilisateurs domiciliés à St Laurent de la Salanque	Forfait location	100 €	Locations salles
Associations Laurentines	Forfait location	75 €	Locations salles
<i>Caution : deux fois le montant de la location</i>			
Salle Polyvalente			
Utilisateurs non domiciliés à St Laurent de la Salanque	Forfait location	500 €	Locations salles
Utilisateurs domiciliés à St Laurent de la Salanque	Forfait location	250 €	Locations salles
Associations Laurentines	Forfait location	100 €	Locations salles
<i>Caution : deux fois le montant de la location</i>			
Club House Stade Jo Maso			

Délibération
n° 2023-110

Accusé de réception en préfecture
 066-216601807-20231221-DELIB2023-110-DE
 Date de télétransmission : 22/12/2023
 Date de réception préfecture : 22/12/2023

Uniquement les Associations Laurentines		100 €	Locations salles
Aire de Détente			
Utilisateurs non domiciliés à St Laurent de la Salanque	Semaine	300 €	Locations salles
	Week-end / Férié	400 €	Locations salles
Utilisateurs domiciliés à St Laurent de la Salanque	Semaine	75 €	Locations salles
	Week-end / Férié	100 €	Locations salles
Associations Laurentines	Semaine	50 €	Locations salles
	Week-end / Férié	100 €	Locations salles
<i>Caution : deux fois le montant de la location</i>			
Association Laurentines			
Gratuité une fois par an d'une salle pour la tenue d'une Assemblée Générale			Locations salles
Gratuité une fois par an d'une salle ou de l'aire de détente pour la tenue d'une réunion ou autre - Hors week-end et jours fériés			Locations salles
Personnel de Mairie et élus			
Gratuité une fois par an de l'aire de détente			Locations salles
Réunions d'intérêt général			
Gratuité d'une salle ou de l'aire de détente une fois par an			Locations salles

Et ont signé au Registre les membres présents,
 Pour extrait conforme,

Le Maire,

Alain GOT.



. La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification (le silence de l'administration pendant 2 mois vaut décision de rejet).
. La présente décision peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication, où à compter de sa notification.

Accusé de réception en préfecture
066-216601807-20231221-DELIB2023-110-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023